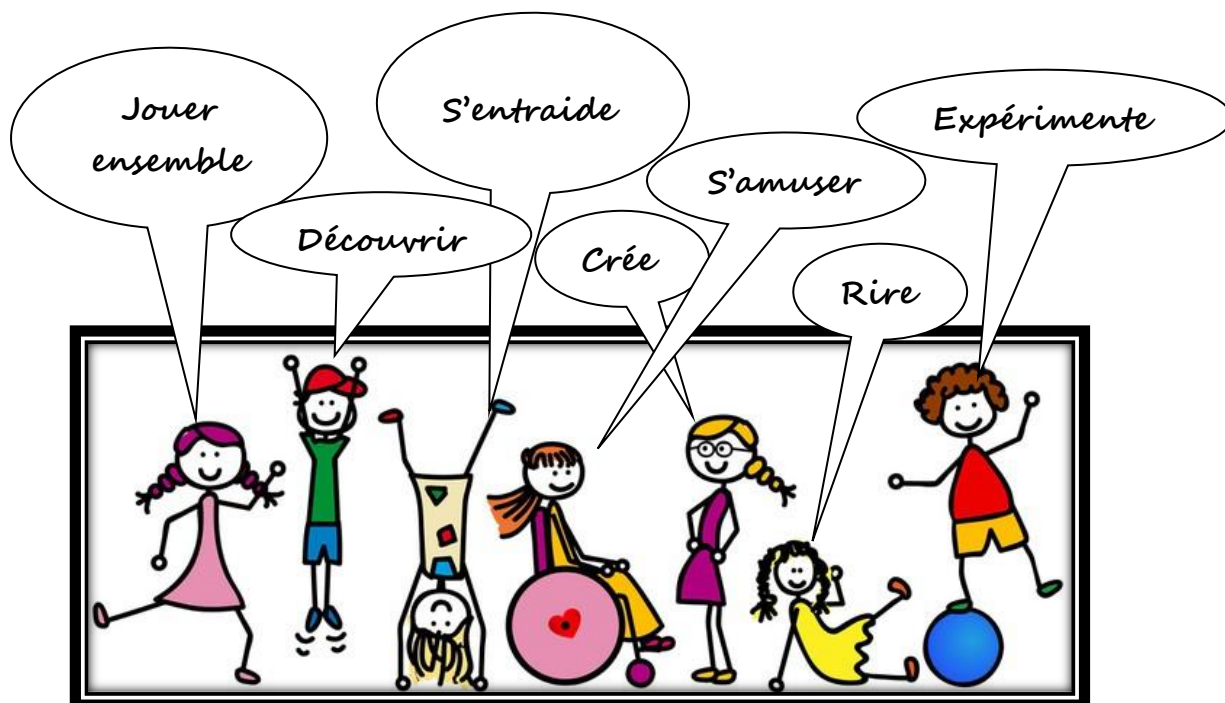


PROJET PEDAGOGIQUE A.L.S.H. DE COLLEVAST



PERIODE D'OUVERTURE 2018 :

Les mercredis :

Les mercredis en période scolaire

Les vacances :

Du 11 au 22 février 2019

Du 08 au 19 avril 2019

Du 08 au 26 juillet 2019

Du 19 au 30 août 2019

Vacances de la Toussaint (dates à confirmer)

I. Présentation de l'organisateur

Depuis 2004, la commune de Tollevast confiait la gestion du centre de loisirs à l'association des Francas de la Manche. Mouvement d'éducation populaire, les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Cette année la municipalité a souhaité arrêter ce partenariat, ce changement de portage ne modifie en rien les valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants et familles accueillis.

Les objectifs du projet éducatif

Développer des loisirs éducatifs de qualité accessibles à tous

Contribuer avec les enfants et les jeunes, à la formation de l'Homme et du Citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible.

Faire connaître et partager des concepts tels que l'éducation, l'importance du temps libre, la reconnaissance de l'Enfant en tant que personne et en tant que citoyen

Former des animateurs occasionnels et professionnels, des bénévoles, des responsables associatifs, des élus locaux

II. Présentation de la structure

La structure d'accueil se situe sur la commune de Tollevast, à côté de la mairie et au-dessus de l'école.

Tollevast est une commune d'environ 1400 habitants et fait partie de la Communauté de Commune de Douve-Divette.

a. Le public

L'ALSH accueille les enfants de la commune de Tollevast et de ses environs. Ils sont âgés de 3 à 13 ans. Etant donné la différence d'âge et pour permettre de respecter le rythme et les besoins des enfants, ils sont répartis en 2 voire 3 tranches d'âges :

*** 3/ 5ans**

*** 6/13 ans ou 6/8 ans et 9/13 ans**

b. Période d'ouverture

Pour les mercredis :

Le centre est ouvert en journée du 05 septembre au 20 décembre de 08H00 à 18H30

Pour les vacances de 08h00 à 18h30 :

Du 11 au 22 février 2019

Du 08 au 19 avril 2019

Du 08 au 26 juillet 2019

Du 19 au 30 aout 2019

Vacances de la Toussaint (dates à confirmer)

c. Les locaux

L'accueil des enfants se fait dans les locaux de la garderie. Tous les lieux sont conçus en différents espaces d'activités (lecture, kapla, coloriage...) dans un respect de la sécurité tout en favorisant l'autonomie des enfants. Nous disposons :

*** D'un hall qui permet de faire un affichage (planning, menus,...) et où se situent des porte-manteaux pour les grands.**

*** A l'entrée, un espace café dédié aux familles est à leur disposition avec des livres qu'ils peuvent emprunter s'ils le souhaitent**

*** D'une grande salle qui est séparée en 2 : un espace pour les 3/5 ans avec des petites tables et un espace de jeux pour les 6/13 ans avec des tables adaptées à leur taille.**

- * La salle du « clown » où se situe un espace de lecture pour les plus grands et des tables pour les activités
- * Une petite salle avec un espace de lecture adapté pour les plus petits, sert également de salle de sieste. Elle dispose aussi de porte-manteaux adaptés aux plus jeunes.
- * D'une grande cour extérieure
- * D'un jardin pour effectuer des plantations
- * De certaines parties de l'école (cour, salle de motricité, restauration)
- * De la salle des associations située à côté des locaux
- * Des deux salles polyvalentes pour faire de grands jeux ou spectacles.

d. L'équipe

-Lors des petites vacances scolaires :

1 directrice, 2 animateurs BAFA et 1 animateur stagiaire.

-Les vacances d'été :

1 directrice, 2 animateurs BAFA et 2 animateurs stagiaires.

-Les mercredis :

1 directrice et 2 animatrices BAFA qui sont employées par la commune.

III. Nos objectifs pédagogiques et nos moyens:

Nous souhaitons que chaque enfant :



Pour répondre à nos objectifs, voici les moyens que nous mettons en œuvre

1. Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant :

Pour répondre au mieux aux besoins de chaque enfant, un accueil échelonné avec des espaces aménagés est mis en place. Ainsi, les enfants pourront arriver entre 8h00 et 9h30 et s'installer dans des espaces repères (tels que jeux de société, coin lecture, coin coloriage, coin libre jeux ...)

Des petites activités temps d'accueil seront également mises en place pour les enfants qui le souhaitent.

L'équipe veillera à établir un planning d'activités qui soit équilibré sur la journée et la semaine.

De même, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, deux ou trois groupes (selon le nombre d'enfant) seront mis en place avec un fonctionnement et des activités correspondant à l'âge des enfants. Ainsi, un animateur sera référent des 3-5 ans, un des 6-8 ans et un des 9-12 ans.

Respecter le rythme de chacun c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins. C'est également prendre en compte chaque enfant dans le groupe et lui permettre de se construire des vacances comme il les veut dans le cadre du groupe.

2. Échanger et vivre en société :

La socialisation est un aspect important du développement de l'enfant puisqu'elle conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte dans la société. Ainsi, il faut démontrer aux enfants qu'on vit ensemble, qu'on partage des lieux, des objets, du temps, et pour que cela se déroule bien il faut des règles, des interdits. Les enfants doivent prendre conscience que les règles de vie du centre ne sont pas là pour entraver leur liberté personnelle mais pour garantir une vie collective harmonieuse et le respect des droits de chacun.

L'équipe devra donc veiller à ce que chacun puisse s'exprimer librement, à transmettre aux enfants des valeurs nécessaires pour une vie collective agréable, à savoir la tolérance et l'acceptation de la différence, l'importance de s'entraider, le respect...

Le centre de loisirs constitue pour nous un lieu privilégié d'apprentissage de la vie sociale. L'enfant construit sa personnalité par l'interaction des autres : il va apprendre à les connaître, à échanger avec eux, à mieux les comprendre, à mieux se comporter avec eux et prendre plaisir à être avec eux.

3. Favoriser l'autonomie et la participation de chaque enfant :

Nous souhaitons que le centre de loisirs soit un lieu d'échange de savoirs et de pratiques permettant l'autonomie et la participation de chacun.

Il faut donc que le mode de fonctionnement et d'organisation permette à l'enfant d'agir et de prendre des initiatives, d'être acteur dans la vie du centre comme dans ses loisirs.

Pour permettre aux enfants de choisir et d'être autonome, l'équipe d'animation devra se positionner en tant qu'accompagnant, il ne faudra pas faire à la place de l'enfant mais lui montrer comment faire pour qu'il puisse apprendre à faire seul. Tenir compte de leurs envies, de leurs réactions et proposer des activités les plus adaptées possibles.

L'animateur doit avoir la capacité de moduler son activité si celle-ci s'avère trop courte ou moins motivante pour l'enfant. Il ne faut pas perdre de vue que le but est le plaisir des enfants et non un planning d'activités suivi à la lettre.

Pour cela les enfants participent à différents temps (petit déjeuner, goûter, débarrasser la table, les grands aident les plus jeunes...)

Pour que l'enfant puisse être acteur de ses vacances et loisirs, il faut lui laisser la possibilité d'essayer, de rater, de recommencer pour plus tard réussir. Il doit pouvoir expérimenter et découvrir à travers les activités

4. Impliquer les parents à la vie du centre :

Les parents sont les personnes connaissant le mieux les besoins et envies de leurs enfants. Nous avons ensemble un objectif commun : faire grandir l'enfant dans les meilleures conditions pour qu'il devienne un adulte responsable et épanoui.

Pour associer les parents à notre travail, nous devons prendre le temps d'échanger avec eux.

C'est pourquoi, l'équipe veillera à être disponible durant les temps d'accueil du matin et du soir afin de faciliter la discussion autour du fonctionnement et de la vie de leur enfant au centre.

Les familles seront donc associées à la vie du centre de différentes manières :

- **Pour les informer, un emploi du temps sera affiché en début de période, précisant les activités et les sorties des groupes d'âges concernés**

- **Les parents pourront assister à certaines sorties ou activités proposées à leurs enfants en s'inscrivant préalablement**
- **Un coin café sera à disposition des parents lors du temps d'accueil du soir ce qui permettra de créer du lien plus facilement.**
- **Les familles seront conviées à tous les moments festifs, expositions photos, soirée jeu de société, repas convivial mis en place...**



Photo de la soirée famille « un dîner presque parfait »

IV. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS

a. L'accueil :

A l'accueil de loisirs de Tollevast, l'accueil des enfants se fait de façon à pouvoir répondre le plus possible aux besoins des familles et aux rythmes des enfants. Les enfants peuvent donc être accueillis :

- * **En Journée repas : de 08h00 à 9h30 et de 16h30 à 18h30**
- * **En journée sans repas : de 08h00 à 9h30 et de 16h30 à 18h30**
- * **En demi-journée matin sans repas : de 8h00 à 9h30 et de 11h30 à 12h00**
- * **En demi-journée matin avec repas : de 8h00 à 9h30 et de 13h30 à 14h00**
- * **En demi-journée après-midi sans repas : de 13h30 à 14h00 et de 16h30 à 18h30**
- * **En demi-journée après-midi avec repas : de 11h30 à 14h00 et de 16h30 à 18h30**

Les enfants arrivant en dehors des heures d'accueil doivent avoir prévenu à l'avance.

L'équipe d'animation accueille les enfants et complète la liste de présence au fur et à mesure des arrivées ce qui permet d'avoir un listing complet des enfants présents au sein de la structure.

L'animateur met en place les différents espaces pour pouvoir permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer, de se réveiller à son rythme.

b. Le repas et le goûter

Pour chacune des différentes phases de restaurations nous veillons à vérifier les quantités prises par les enfants et à la diversité des aliments en lien avec l'équilibre alimentaire.

*** Le repas**

Le repas est un moment convivial que les enfants et animateurs passent ensemble. C'est aussi un moment d'éducation à la santé : hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré. Les goûts des enfants sont respectés, tout en leur proposant de goûter aux différents plats.

L'accueil de loisirs bénéficie d'un service de restauration. Les repas sont livrés en liaison froide. Deux personnes sont présentes pour faire réchauffer et gérer le service des plats. (Lors de sorties, le pique-nique est aussi prévu par l'accueil de loisirs). Les repas sont servis sous forme de self avec une entrée et un plat. Le fromage et le dessert sont servis directement à table par les enfants, sous l'attention des animateurs, pour pouvoir réguler le repas.

A la fin du repas, les enfants et les animateurs débarrassent leurs plateaux, trient les déchets, rassemblent les couverts et les verres.

*** Le goûter**

Le goûter est prévu par l'accueil de loisirs, en lien avec les menus de la semaine.

Les enfants participent (suivant le planning) à la création du goûter (gâteaux faits par eux), la préparation, le service et le débarrassage.

Il peut s'effectuer dans la salle, dans la cour, à l'extérieur du centre lors des sorties. C'est un moment convivial pour permettre à tous de pouvoir parler, échanger de la journée.

c. Les activités

Pour répondre à ses objectifs, l'équipe propose des activités variées et s'appuie sur les envies des enfants, ses propres envies ou compétences et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

Lors des activités, l'animateur encadre et guide mais ne fait pas « à la place de l'enfant ».

Quel que soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve des mêmes types d'activités mais adaptées :

- **sportives : découverte ou approche de sports divers et variés, collectifs ou individuels, des initiations à des pratiques sportives peu courantes, parcours de motricité ... Mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs à l'accueil de loisirs.**
- **d'expression corporelle ou orale : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux**
- **créatives, artistiques ou manuelles : découpages et collages, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture...**
- **de découverte de l'environnement : la plage, la forêt, la ville, à pied, en vélo, le port, la côte, ...**
- **de prévention des incidents domestiques, de la route...**
- **ludiques, de détente et activités libres : temps calme (avec sieste pour les 3-5 ans), jeux de société, lecture, contes et comptines, jeux libres, ...**

d. Le temps calme

A la fin du repas, un temps calme est mis en place pour que les enfants se posent et digèrent tranquillement. Pour les moins de 6 ans, une sieste est proposée dans un lieu spécifique. Un animateur est toujours présent et peut lire des histoires.

Pour ceux qui ne dorment pas, un espace de repos est installé avec des jeux calmes et de la lecture.

Un animateur est toujours présent pour rappeler la nécessité de rester calme et de ranger le matériel au fur et à mesure. Certaines activités peuvent être proposées par un animateur : conte, musique, activités manuelles, ...

A la fin du temps calme, tout le monde participe au rangement et les activités commencent une fois que tout est rangé.

e. Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Elles sont affichées de manières constantes dans l'espace information. Elles peuvent cependant évoluer aux cours des échanges entre enfants et animateurs et doivent être abordées

avec tous les nouveaux enfants fréquentant le centre. Celles-ci ont été établies avec les enfants tout comme les sanctions qui ont été réfléchies en amont.

f. Les moments-clés de la journée sur les vacances et les mercredis :

Elle doit amener les enfants à se construire des repères dans la journée. La journée-type reste une trame de base pour le déroulement d'une journée au centre de loisirs, et peut, selon la programmation, être plus ou moins adaptée.

8h00-9h30 : Accueil échelonné des enfants et des parents.

8h00-10h00 : Phases de jeux libre proposées dans les différents espaces aménagés afin de répondre aux envies de chaque enfant.

10h00-12h00 : Moments d'activités (activités manuelles, d'expressions, sportives, sorties...)

12h00-13h30 : Moment de repas qui doit être équilibré et qui se veut convivial et agréable. Les enfants ne seront pas forcés à manger s'ils n'aiment pas mais devront goûter et manger au moins la moitié de leur plat

13h30-14h00 : Accueil des enfants de l'après-midi avec comme le matin des espaces aménagés, temps calmes pour ceux venant à la journée (sieste pour ceux qui le désirent)

14h00-16h00 : Moments d'activités (activités manuelles, d'expressions, sportives, sorties...)

16h00-16h30 : Goûter, c'est un moment de pause dans l'après-midi. Toujours dans un climat convivial, il marque la fin de l'activité et le début de l'accueil du soir

16h30-18h30 : Départ échelonné des enfants. Il s'organise comme le temps d'accueil du matin avec, en plus, des jeux extérieurs mis en place.

Ce déroulement n'est qu'un exemple type d'une journée au centre de loisirs, celui-ci peut changer selon l'envie des enfants, les sorties organisées...

V. MOYENS MIS EN ŒUVRE

1. Le rôle de la directrice

***La fonction éducative :**

Pour assurer au mieux ma fonction, j'ai élaboré et mis en place ce projet pédagogique en prenant en compte tous les publics, les attentes et besoins sur la structure et associer l'équipe d'animation à cette réflexion.

***La fonction d'animation :**

La directrice a une fonction de coordinatrice, elle organise le travail des différents membres de l'équipe pour que le centre de loisirs fonctionne correctement. Selon moi, une directrice se doit d'être une formatrice afin de prolonger la formation des animateurs. La formation doit permettre aux animateurs d'aller plus loin dans leur réflexion pédagogique, dans leurs pratiques et dans l'acquisition de compétences.

***La fonction de gestion :**

La directrice est chargée de la gestion administrative, financière, l'économat, la gestion du personnel d'animation et de service, de la logistique et de la fonction sanitaire. Elle est responsable et garante de la sécurité, elle doit mettre en place les conditions pour que la sécurité physique, affective et morale des enfants comme des membres de l'équipe soit assurée.

***La fonction de communication :**

Sa fonction est celle d'une médiatrice, elle sert d'intermédiaire entre l'équipe et l'organisateur, entre les différents membres de l'équipe, entre enfants et animateurs, entre les parents et l'équipe...Elle doit faire en sorte que les animateurs puissent accéder à de nouvelles connaissances et compétences.

Pour assurer au mieux le travail d'équipe et les compétences de chacun, une réunion aura lieu une fois par semaine pour faire le bilan des journées passées et préparer celles à venir. Les dates ainsi que l'ordre du jour seront communiqués en amont afin que l'équipe puisse également prévoir ce temps si elle souhaite aborder certains thèmes ou aspects spécifiques du centre de loisirs.

2. Le rôle des animateurs

***Leur rôle par rapport aux enfants :**

La mission principale de l'animateur est de savoir encadrer un groupe d'enfant en toute sécurité. Ce n'est cependant pas la seule préoccupation de l'équipe. En effet, pour que l'enfant s'épanouisse, il faut un climat de confiance. L'équipe devra donc faire en sorte que s'établisse un tel climat avec des adultes à l'écoute et disponibles. À tout moment, ils doivent faire en sorte que chacun puisse s'exprimer. De plus, l'équipe devra veiller à réaliser des projets d'activités qui correspondent à l'âge des enfants et soient en lien avec le projet pédagogique.

***Leur rôle par rapport à l'équipe :**

Il est important que chaque membre de l'équipe se sente bien dans son travail, pour cela il faut que chacun trouve sa place et soit impliqué dans le fonctionnement du centre de loisirs. C'est pourquoi les réunions de travail d'équipe seront le lieu pour que chacun puisse exprimer ses difficultés ou ses réussites et les faire partager. Je pense que l'entraide et la communication entre les différents membres de l'équipe d'animation sont une des clefs de la réussite du travail en équipe et donc du bon fonctionnement du séjour.

***Leur rôle par rapport aux familles :**

Pour beaucoup d'animateurs, il est difficile d'aller à l'encontre des parents (Peur du regard de l'autre, des questions auxquelles on ne saurait répondre). Cependant les familles sont les partenaires essentiels du centre de loisirs. Il faut donc prendre le temps d'échanger avec eux (sur les temps d'accueils du matin et du soir), de favoriser la communication autour d'un café par exemple, de les faire participer à des sorties...

VI. Evaluation :

L'évaluation est importante pour savoir si les objectifs qui ont été fixés ont été atteints et vérifier si les moyens mis en œuvre pour leurs réalisations ont été efficaces.

L'évaluation se fait par les enfants, les animateurs et la directrice.

Elle s'effectue tout au long du séjour :

*** Pendant les activités**

*** Pendant les moments de vie en collectivité**

*** Pendant les moments de discussion avec les enfants et les parents**

Il est important de faire des bilans réguliers pour pouvoir faire évoluer notre projet afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, de l'équipe et des parents.

Au centre de loisirs on :



Cuisine



Bricole



Joue dehors avec les copains



Fait des grands jeux



Fait des sorties



Et du sport